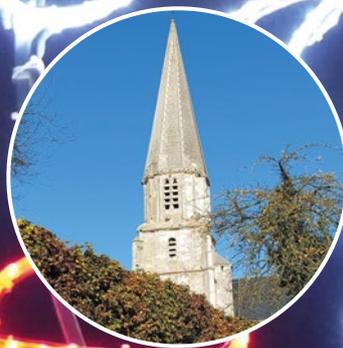


# GAINNEVILLE Le maG

Joyeuses  
fêtes



# sommaire



## dossier

Le nouveau Conseil Municipal est installé.

6

## personnel

Les nouvelles recrues, l'emploi de saisonniers et la cuisine.



## cadre de vie

Le groupe scolaire Louis-Aragon, la campagne d'élagage, la voirie, l'église.

10

## brèves

Le 1<sup>er</sup> Conseil Citoyen, les impôts locaux, le plan vigipirate, les masques à l'école Louis-Aragon.

12

## zoom

Igor Lopatinsky, un hymne à la paix.



## vie associative

Vivre écolo à Gainneville et un Noël shopping

14

## retour en images

15

## état civil



# l'édito du Maire



## **Gainneville, Le maG**

Décembre 2020

Dépôt légal : 4<sup>e</sup> trimestre 2020

### **Directeur de la publication :**

Martial Galopin

### **Rédaction et mise en page :**

Anne Biais

### **Photos :**

Commune de Gainneville, Muriel Roy, Frédéric Lebourg, les élus de la liste Ensemble, Développons notre village, Vivre écolo à Gainneville

### **Impression :**

Petite Presse - Parc de l'Estuaire -  
7, avenue du Cantipou  
76700 Harfleur  
Tirages : 1 400 exemplaires

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de m'adresser à vous, pour la première fois, au travers des pages du tout nouveau magazine municipal de Gainneville. Celui-ci est complètement repensé et modernisé. Cependant, il n'est pas figé et pourra s'adapter au fil du temps. Le maG reflète l'esprit de mon équipe et notre volonté de communiquer sur notre action et celles de tous les habitants qui animent la commune.

Vous nous avez choisis lors des dernières élections municipales pour redynamiser Gainneville, ce dont je vous remercie.

Le début du mandat s'est caractérisé par la gestion successive de crises, au niveau national, avec l'application des mesures liées à la Covid-19 ou la mise en place du plan Vigipirate Alerte Attentat. Au niveau local, avec la fermeture de classe, contre laquelle je me suis battu aux côtés des enseignants et des parents d'élèves.

L'installation tardive du Conseil Municipal, n'a cependant pas affaibli notre enthousiasme ! Au contraire, toute l'équipe s'est mise au travail rapidement. Au fil de ces pages, vous découvrirez les visages de la nouvelle assemblée municipale, les premières actions décidées pour améliorer votre cadre de vie, la création du Conseil Citoyen et bien d'autres projets.

J'ai à cœur de communiquer avec vous. Dès aujourd'hui, vous pouvez suivre les dernières actualités, en rejoignant la page Facebook officielle : Commune de Gainneville. Par ailleurs, un nouveau site internet, plus intuitif, est également à l'étude.

Afin d'égayer Gainneville, de nouvelles décorations lumineuses sont installées dans les rues. Vous avez suivi le mouvement en participant au concours d'illuminations organisé par la municipalité. Bravo !

Je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes et ce, malgré les circonstances exceptionnelles. Protégez vos proches et prenez soin de vous !

Sincèrement,



### le Maire



**Martial Galopin**

### les Adjoints délégués



**Lionel Schlessler**  
Premier adjoint au Maire



**Émilie Masset**  
2<sup>e</sup> adjointe au Maire



**Sylvain Giraud**  
3<sup>e</sup> adjoint au Maire



**Sophie Guéguen**  
4<sup>e</sup> adjointe au Maire



**Serge Levillain**  
5<sup>e</sup> adjoint au Maire



**Edwige Fontaine**  
6<sup>e</sup> adjointe au Maire

### les Conseillers délégués



**Didier Levesques**



**Stéphane Vaugeois**

## les Conseillers



**Évelyne Robillard**



**Élie Constantin**



**Catherine Plougven**



**Benoit Langlois**



**Sylvain Pelletier**



**Ingrid Autret**



**Karine Lemoine**



**Céline Saffray**



**Stéphanie Heranval**

---

## les Élus de l'opposition



**Hubert Bénard**



**Catherine Ménard**



**Raymond Lucas**



**Joséphine Landormi**



**Bruno Hébert**

# personnel

## De la nouveauté dans les services

La municipalité recrute des agents. Certains sont des remplacements, d'autres des créations, l'idée dans tous les cas est d'améliorer le service aux Gainnevillais.



**Carole Trébutien**, auparavant employée comme vacataire, a été stagiairisée le 1<sup>er</sup> août comme agent d'entretien polyvalent. Elle intervient tout particulièrement dans les bâtiments communaux et sert les repas à la cantine. Carole s'occupe aussi de l'état des lieux lors de la location de la salle du village pour les particuliers et de celle du Grenier à sel pour les associations.



**Marion Lechevalier** est arrivée dès le 6 octobre afin de remplacer Michelle Gonthier qui prend sa retraite à partir du 18 décembre. Marion a en charge l'urbanisme et alterne les missions de l'accueil de la mairie avec Lætitia Dupoirier.

**Johanna Mounic** a été recrutée le 1<sup>er</sup> octobre comme Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM). Jusqu'à présent l'école maternelle Louis-Aragon ne disposait que d'une seule ATSEM pour seconder les enseignants et aider les 93 élèves inscrits.



**Paméla Cury** est assistante de direction. Son poste est une création qui vient soulager au quotidien la Directrice Générale des Services et le Responsable des Services Techniques pour une partie de leurs tâches administratives. Elle s'occupe aussi du courrier et des agendas des élus.



**Anne Biais** a pris, depuis le 2 novembre, le tout nouveau poste de Responsable de la communication, de la culture, du sport et de l'événementiel. Ses missions sont directement liées à la volonté des élus de redynamiser la commune et de créer du lien avec les habitants.



Au cours du premier trimestre 2021, **Hélène Legois** remplacera Nadine Lefranc, la bibliothécaire qui part à la retraite le 31 décembre. Cependant, ce poste sera désormais à temps complet afin d'élargir les horaires d'ouverture et permettre la création d'animations culturelles.



## Une cuisine indépendante

Sur proposition notamment du cuisinier Guénaël Bellet, la municipalité n'a pas renouvelé l'adhésion de la cantine de Gainneville au marché commun qui la liait à d'autres communes, et l'équipe a été renforcée. Le goût et les produits locaux sont désormais à l'honneur, sans coût supplémentaire.

Cuisinier depuis 1980, arrivé à la cantine de Gainneville en 1998, Guénaël Bellet est fier de faire visiter sa cuisine. Une bonne odeur de sauté de bœuf (25 kg cuisinés ce jour-là) et de soupe maison flatte les narines dès l'entrée. Le Chef est content de détailler ses provisions et notamment les légumes bio qu'il choisit chez M. Malo, un maraîcher de Gainneville.

Auparavant, une convention obligeait le cuisinier à utiliser les mêmes produits que les cantines d'Harfleur ou d'Octeville et à confectionner des plats imposés. Guénaël est heureux que ses propositions aient été



suivies par la nouvelle équipe municipale. Il est désormais libre d'élaborer les menus de la cantine, (en respectant bien entendu les règles du Ministère de la Santé) et de passer ses commandes auprès de petits producteurs locaux. Cerise sur le gâteau, les prix n'ont pas changé, ce qui permet de continuer à réaliser les 240 repas pour un coût identique.

Par ailleurs, les élus ont décidé de lui

adjoindre une aide de cuisine à temps plein, ce qui lui permet de travailler plus sereinement. Isabelle et Gilliane préparent en alternance les repas à ses côtés.

Le Chef souhaite transmettre sa passion du bon goût en donnant aux enfants l'occasion de goûter des repas cuisinés avec des aliments frais et de développer leurs papilles. Au menu de décembre, les enfants dégustent, par exemple, de la langue de bœuf ou du pot au feu. À observer les assiettes quasi vides en fin de service, nul doute qu'il réussit son pari !

## Des jeunes motivés participent au nettoyage de la commune

Cet été, 13 jeunes âgés de 18 à 20 ans ont été embauchés en vacation aux services techniques de la commune.

Pendant quelques semaines, ils ont pu ainsi appréhender le monde du travail. Un coup de pouce qui a permis, après ces mois de confinement, de redonner une belle allure aux voiries communales.



# cadre de vie

Un des objectifs majeurs de l'équipe municipale est de redonner aux Gainnevillais un cadre de vie agréable, entretenu et fonctionnel. Dès le mois de juin, des projets ont été étudiés et lorsque c'était possible, rapidement mis en œuvre. Le maG vous propose de les découvrir.

## Plus de confort pour le groupe scolaire Aragon

Depuis l'arrivée de la nouvelle municipalité, plusieurs améliorations ont été réalisées au sein des deux écoles pour le bien-être des élèves, des enseignants et des personnels communaux.

### Dans les cours de récréation

Sports et jeux se pratiquent aussi dans les cours des écoles, c'est plus facile lorsque les lignes symbolisant les aires ludiques ou les terrains de basket sont bien visibles ! À cette fin, l'ensemble des marquages au sol a été repeint dans la cour élémentaire. Pour plus de sécurité, un revêtement anti-dérapant a été mis en place sur l'ensemble des tracés au sol dans la cour des deux écoles. L'installation de bancs et de poubelles dans la cour de l'école maternelle offre bien-être et hygiène pour le plaisir de tous.

### Sur les toits

Les inondations étant récurrentes, il fallait intervenir rapidement afin de mettre les bâtiments hors d'eau. Pour cela, les ardoises de la couverture de l'école élémentaire ont été reprises. L'évacuation des eaux, provenant des terrasses, a été déviée pour éviter le débordement dans les classes de maternelle. Prochainement, le

sol de la salle de motricité sera changé car il est déformé par les dégâts répétitifs dus à cette canalisation défectueuse.

### Du matériel adéquat

Le Maire et son équipe sont à l'écoute du personnel municipal et soucieux de leurs conditions de travail. Or, les agents des écoles, tant à la cantine que dans les classes, ne bénéficiaient pas du matériel adapté à l'accomplissement de leurs tâches.

Aussi, la municipalité a validé l'acquisition de 2 autolaveuses pour l'entretien des sols et le renouvellement de l'ensemble des chariots de ménage pour optimiser le nettoyage des locaux et réduire les troubles musculosquelettiques des agents. Par ailleurs, un réfrigérateur et un congélateur ont été changés dans la cuisine.

Enfin, le portail a été automatisé afin de fermer l'accès livraison de la cantine pour respecter la mise en place du plan Vigipirate.



## Campagne d'élagage : Une taille bien méritée

Les arbres communaux ont bénéficié d'un élagage, ce qui n'avait pas été fait depuis des années, les missions des élagueurs étant limitées auparavant à quelques individus.

L'élagage des arbres d'ornement et d'alignement est nécessaire pour des raisons de sécurité (des personnes ou des biens), pour la santé de l'arbre lui-même et pour le rééquilibrage de sa forme générale. Les précédentes campagnes d'élagage, pour des montants en moyenne de 2 500 €, étaient insuffisantes pour couvrir le territoire de Gainneville. Souffrant d'un manque d'entretien, l'ensemble des spécimens communaux ont été élagués depuis début novembre.



### Côté budget

La société AJEP est intervenue pour un montant de **16 248 € TTC**

## Le cimetière réorganisé

Le cimetière va être réaménagé afin d'accueillir plus de défunts et faciliter le recueillement des familles. Un accès pour les personnes à mobilité réduite va également être créé.

La configuration du cimetière sera modifiée. En effet, l'îlot de gazon central, de taille conséquente, empêche l'installation de nouvelles concessions. La future organisation permettra ainsi de créer 60 emplacements supplémentaires. Les cheminements seront également modifiés et remis en état afin de favoriser la circulation des personnes

De même, pour faire face à une demande croissante et un manque de place, un deuxième Colombarium de 24 places sera installé pour l'accueil des urnes funéraires. Le jardin du souvenir, quant à lui, sera

aménagé et valorisé. Les branches de rosiers qui gênent le recueillement, en raison de leur emplacement, vont être coupées, broyées puis laissées sur place et des galets viendront recouvrir l'ensemble. Trois stèles en marbre rose seront installées en son centre. L'une en forme de flamme et deux rectangulaires de chaque côté afin que les familles puissent y inscrire le nom de leur proche disparu. Afin d'aider les personnes dans ce moment douloureux, un puits pour la dépose des cendres sera également implanté avec un accès pour les personnes à mobilité réduite.

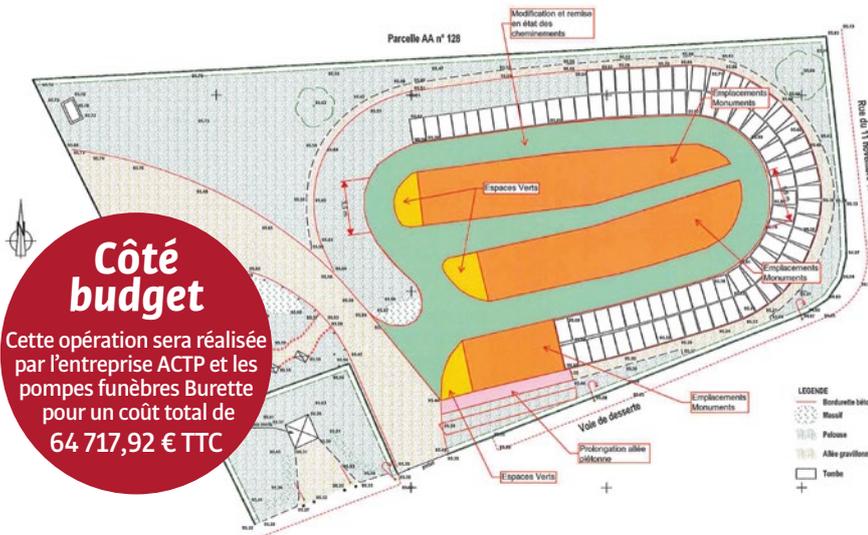


## Les conclusions du diagnostic de l'église : de nombreux travaux préconisés !

Le cabinet Frédérique Petit Architecture, mandaté par l'ancienne équipe municipale, a rendu son rapport sur la restauration de l'église Saint-Pierre. L'enveloppe budgétaire nécessaire à la totalité des travaux représente 1 992 600,92 € TTC.

La commission Cadre de Vie va devoir hiérarchiser, sur plusieurs années, les priorités de restauration de l'église Saint-Pierre. En effet, le nombre important de travaux annoncé par l'architecte du patrimoine et bien sûr la somme conséquente inhérente au projet, conduit la municipalité à faire des choix sur le long terme. Cette réflexion s'accompagnera de demandes de subvention, auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles notamment, afin que le coût ne pèse pas complètement sur le budget communal.

L'enlèvement de l'If, arbre qui jouxte l'édifice, a été malheureusement listé comme absolument indispensable. En effet, trop proche du mur, il provoque de l'humidité dans les fondations et endommage le bâtiment. Il est entendu qu'un autre if sera planté pour le remplacer mais dans un endroit inoffensif pour l'église. Le maG reviendra bientôt sur ce dossier.



## La voirie entretenue par La CU Le Havre Seine Métropole

Des travaux réalisés par la Communauté Urbaine commencent dans certaines rues Gainnevillaises et d'autres sont à venir.

L'entretien des voiries communales faisant partie des compétences de la Communauté Urbaine Seine Métropole, Gainneville bénéficie d'un programme de réfection qui est décidé conjointement avec la municipalité.

Un avaloir a été posé Sente des Meuniers pour répondre au problème d'inondation récurrent sur cette route et les accotements ont été refaits. Des études sont en cours pour les rues suivantes : rue du Chêne Carpentier, rue du 11 novembre 1918, rue du Grenesey et rue de l'Église et du Hameau de l'Étang. La Covid 19 a

fortement ralenti le planning des travaux, ce qui n'a pas été fait en 2020 le sera en 2021. Le maG reviendra sur l'ensemble des travaux prévus par la CU dans le n° de mars.





## 1<sup>er</sup> Conseil Citoyen : c'est parti !

Cet automne, la municipalité a mis en œuvre un de ses engagements de campagne, la création d'un Conseil Citoyen sur le devenir du centre technique du HAC. Une quarantaine de Gainnevillais ont répondu présents !

Échanger et partager sur un thème afin qu'élus et habitants décident ensemble, c'est tout l'enjeu du Conseil Citoyen, l'une des priorités de la nouvelle équipe municipale.

Pour cette première, le Maire et son équipe ont proposé aux Gainnevillais un enjeu de taille pour la commune : réfléchir au destin de l'ancien Centre Technique du HAC, acquis par la précédente municipalité. Il s'agit d'un dossier dont la portée symbolique est forte. En effet, chaque décision impactera l'aménagement urbain, l'offre sportive, l'accompagnement des

associations et, bien entendu, les finances locales. La municipalité remercie les habitants qui se sont engagés dans cette action de démocratie participative. Ils seront invités à 4 réunions afin de prendre connaissance des tenants et des aboutissants du projet. Malheureusement, les conditions sanitaires ont modifié le calendrier initial (cf Agenda p. 16).

À l'heure où nous imprimons ces pages, nous ne sommes pas en mesure de prévoir une date pour le bilan de la concertation. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés dans le prochain numéro du maG.

## Les taux d'impôts communaux inchangés

Lors de la séance du 4 juillet 2020, Monsieur le Maire a proposé de maintenir les taux d'imposition tels qu'ils étaient en 2019. Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité.

Les impôts locaux qui correspondent, pour les particuliers, à la Taxe d'Habitation et à la Taxe Foncière Bâti ou non Bâti, demeurent une source de revenus non négligeable pour les communes. Cependant, considérant que les taux appliqués à Gainneville étaient suffisants, le Maire, Martial Galopin et son équipe ont choisi de ne pas augmenter ces taux d'imposition pour l'année 2020.

Cependant, en raison de la décision du Gouvernement d'augmenter les bases d'imposition en 2020, les personnes qui continuent de payer la taxe d'habitation verront leur base d'imposition augmenter de 0,9 %, tandis que celle des propriétaires payant la taxe foncière augmentera de 1,2 %.

## Taux applicables en 2020

**Taxe d'habitation**  
**12,14 %**

**Taxe foncière bâti**  
**25,66 %**

**Taxe foncière non bâti**  
**69,02 %**

## Application du plan Vigipirate à Gainneville

L'élévation du dispositif Vigipirate à son plus haut niveau en France a conduit la commune à adopter des mesures spécifiques, notamment pour la sécurité des enfants.



Le Gouvernement a porté le plan Vigipirate au niveau urgence attentat sur l'ensemble du territoire. Les écoles étant des lieux sensibles, il est essentiel de sécuriser le Groupe scolaire Aragon. À cette fin, la municipalité a décidé de prendre les mesures suivantes :

- Interdiction de stationner rue Louis-Aragon, le long des bâtiments scolaires.
- Remise en service des bornes rétractables qui se situent Chemin de la Découverte.
- Fermeture de toutes les portes des écoles donnant vers l'extérieur. Les parents doivent sonner pour amener et rechercher leurs enfants. Le même système est applicable pour les élèves inscrits à l'accueil périscolaire.

Ces nouvelles mesures sont destinées à protéger les enfants, il est donc primordial que chaque parent suive ces instructions.

### Des masques distribués aux élèves du Groupe scolaire Louis-Aragon

En cette période de crise sanitaire, comme pendant le premier confinement, des masques ont été distribués par la commune. Chaque élève du CP au CM<sup>2</sup> a reçu un masque lavable de la part de la municipalité.



## Igor Lopatinsky : un hymne à la Paix

À l'occasion du 75<sup>e</sup> anniversaire de la Victoire contre l'Allemagne nazie, le Gainnevillais Igor Lopatinsky a été décoré, le 15 juin dernier à la Mairie de Gainneville, par l'ambassadeur de Russie. Engagé dans la Résistance à seulement 7 ans, Igor Lopatinsky est avant tout un fervent défenseur de la Paix.

Beaucoup d'émotion a envahi la Mairie de Gainneville, le 15 juin 2020, lorsque Alexeï Mechkov, ambassadeur de Russie en France, a remis à Igor Lopatinski, la médaille du jubilé « 75 ans de la Victoire de la Grande Guerre Patriotique de 1941-1945 ». Le diplomate a salué son honneur et son héroïsme et des larmes ont coulé sur les joues du vétéran russe.

### La résistance en famille

Installés dans le XV<sup>e</sup> arrondissement de Paris, les parents d'Igor, qui ont quitté la Russie en 1920, entrent très tôt en résistance contre les Allemands. Sa mère cache des fugitifs dans leur petit appartement parisien, son père utilise sa couverture d'ambulancier pour faire évader des prisonniers. Mais, c'est en observant son frère aîné qui « porte le fusil », ainsi que des résistants plus mûrs, qu'Igor décide d'agir.

### Un héros modeste

À 7 ans, le jeune garçon accompagne régulièrement des soviétiques évadés en leur faisant traverser Paris de la rue de Vaugirard à Montmartre, environ 7 km ! Il vérifie discrètement dans les vitrines des



Igor Lopatinsky pris en photo à côté d'un des prisonniers russes évadés, qu'il a aidé à mettre en lieu sûr pendant la seconde guerre mondiale.

magasins que ses compagnons le suivent, car hors de question d'être repérés.

Arrivés à bon port, il les confie à un autre résistant, chargé de leur faire quitter le pays. Igor Lopatinsky confie qu'il n'avait pas peur et qu'il n'avait pas le sentiment d'être héroïque. Son courage lui a pourtant permis de sauver une trentaine de personnes !

### Un message de Paix

Aujourd'hui, il explique qu'il ne faut pas réfléchir à l'Occupation mais plutôt à la Résistance. Et surtout, il conseille à la jeunesse de préserver la Paix. Cela évite bien des drames et des douleurs.

## Vivre écolo à Gainneville

L'association Vivre écolo à Gainneville préfère les actes aux discours. Elle invite chaque personne souhaitant préserver l'environnement à la rejoindre.

Geoffroy Descamps, le président de Vivre écolo à Gainneville est explicite « *Tout a été dit sur les problématiques du réchauffement climatique et autres répercussions sur l'environnement ! Maintenant, il est temps d'agir ! Chaque petit geste est important* » explique-t-il.

À cette fin, les adhérents proposent, par exemple, d'apprendre à fabriquer des appareils et des outils pour cuisiner en respectant la planète. Des tutos ou ateliers sont organisés dans ce sens : la marmite norvégienne, les spatules en bois ou le CBE (cuisseur à bois autonome).

Dernièrement, la marche de ramassage des déchets a été annulée en raison de la Covid. Cependant, quelques personnes ont décidé de s'investir individuellement et 25 kg de déchets ont pu être collectés dans la commune !

L'association a plein d'autres projets, lessives et cosmétiques maison, ciné débat sur la permaculture...

**Vous êtes intéressés ?** Appelez Monsieur Descamps au 06 95 43 68 46.

**En savoir plus ?**

Page Facebook Vivre écolo - à Gainneville.  
Adhésion annuelle : 10 €



## Un Noël shopping à Gainneville

L'association des professionnels de Gainneville renaît.  
Au programme :  
un jeu concours pour Noël  
et des décors assortis !

L'union fait la force et l'association des Professionnels de Gainneville l'a bien compris ! Composée de commerçants, d'artisans et d'entrepreneurs qui souhaitent attirer les habitants, elle a plein d'idées pour animer la commune.

Top départ le 14 décembre avec un grand jeu concours qui se termine le 31 décembre. Des bulletins à glisser dans les urnes des commerçants inscrits permettent aux 75 gagnants prévus (un par foyer) de pouvoir dépenser des bons d'achat d'une valeur de 20 euros dans les commerces de Gainneville (membres de l'association), jusqu'au 28 février 2021.

Les magasins sont décorés avec le même sapin et ils accueillent les clients sur un beau tapis rouge.

Envie de jouer les stars ? Soutenez les commerçants de Gainneville !



Couverts en bois réalisés par les adhérents de Vivre écolo à Gainneville.

## Qu'est-ce qu'une marmite norvégienne ?

Présente dès 1870 en Norvège, la marmite est un caisson en bois, fermé et isolé. Le procédé est basé sur le prolongement passif de la cuisson qui se termine à l'étouffée, sans recours à un moyen de chauffage. La cocotte est enlevée du feu bien avant la fin de la cuisson. Le plat finit de cuire lentement, de manière autonome, sans apport d'énergie.



# retour en images



1



2

1. Installation du Conseil Municipal : la remise des écharpes
2. La rentrée scolaire
3. Halloween à l'accueil de Loisirs
4. La cérémonie du 11 novembre
5. La libération de Gainneville
6. Le premier mariage post-confinement

3



# état civil

## Mariages

Gaultier Anne et Bellenger Michelle, le 7 mars 2020  
Jean-De-Dieu René et Suma Carla,  
le 5 septembre 2020

## Naissances

Jeanmaire Josserand Lyla - 2 janvier 2020  
Laisné Milan - 25 janvier 2020  
Savay Marylou - 27 janvier 2020  
Bouhafs Ziad - 4 avril 2020  
Noël Bérénice - 10 avril 2020  
Hantier Solem Aïna - 22 avril 2020  
Legris Noa - 19 mai 2020  
Judith Livio - 21 mai 2020  
Orlandi Siméo - 18 juin 2020  
Carpentier Maë - 3 août 2020  
Crochemore Léa - 17 août 2020  
Rolan Ney Ado Enunanuel - 20 août 2020  
Galiana Nicolas - 21 août  
Clément Juliette et Raphaël le 25 août 2020  
Sebbar Mya - 2 septembre 2020  
Mallet Nina - 21 octobre 2020  
Chamagne Célia - 10 novembre 2020

## Décès

Verdière Philippe - 22 janvier 2020  
Lesieur Thérèse, née Adolphe - 22 janvier 2020  
Démare Patricia, née Maizière - 29 janvier 2020  
Carpentier Nelly, née Thoumire - 11 février 2020  
Leroy Raymonde, née Prestot - 22 février 2020  
Carrey Claude - 5 mars 2020  
Raingeard Renée, née Bochereau - 9 mars 2020  
Hervé René - 3 avril 2020  
Lemoine Pierre - 8 avril 2020  
Toquard Denise, née Buisson - le 9 avril 2020  
Romanett Charles - 19 avril 2020  
Blondel Chantal, née Salenne - 22 avril 2020  
Dru Nelly, née David - 05 mai 2020  
Ponty Renée, née Fontaine - 14 mai 2020  
Prévost Jacqueline, née Guerrant - 3 juin 2020  
Dumont Raymonde, née Jardinier - 6 juin 2020  
Cadiou René - 15 juin 2020  
Bapeume Geneviève, née Debris - 16 juin 2020  
Cognard Andrée, née Delanney - 25 juin 2020  
Thouret Jacques - 25 juin 2020  
Huard Françoise, née Maurice - 6 juillet 2020  
Friboulet Annick, née Mazé - 12 juillet 2020  
Blanquet Sylvie - 11 août 2020  
Berthelot Michel - 19 août 2020  
Saunier Gérard - 21 août 2020  
Saumade Liliane, née Noël - 31 août 2020  
Lerille Jean - 8 septembre 2020  
Larcher Rémi - 19 septembre 2020  
Azzahti Mimoun - 3 octobre 2020



4



5



6

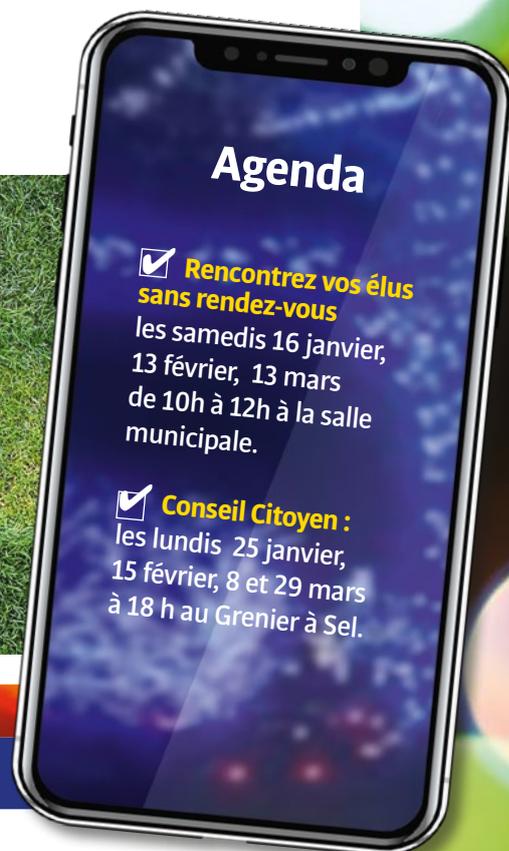
# Pour bien vivre ensemble : respectons quelques règles !

## Tonte, bricolage, oui... mais pas à n'importe quel moment !

Selon l'arrêté préfectoral du 16 octobre 2017, les activités bruyantes, effectuées par des particuliers, telles que la rénovation, le bricolage et le jardinage, réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, bétonnières, compresseurs à air ou haute pression, etc. susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectuées, sauf intervention urgente, à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 20h
- Les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Merci de respecter ces jours et horaires pour le confort de tout le monde.



## Collecte des ordures

### Quel est le jour de collecte ?

Le ramassage se fait dans la Commune de Gainneville le jeudi. Les bacs gris (ordures ménagères) ou jaunes (tri) doivent obligatoirement être disposés sur le trottoir la veille de la collecte, soit le mercredi soir.

Les centres de recyclages sont à votre disposition.

Les autres déchets doivent être amenés au centre de recyclage de votre choix. Pensez à répartir vos déchets par catégorie avant de charger votre coffre de voiture ou votre remorque, vous gagnerez du temps lors de votre dépôt.

### Comment faire remplacer votre bac ? Demander un composteur ?

La communauté urbaine Le Havre Seine Métropole est à votre disposition pour tous ces services. De nombreuses démarches se font désormais en ligne : [lehavreseinemetropole.fr](http://lehavreseinemetropole.fr) / rubrique « À mon service ».



**Numéros  
d'urgence**

**112 : numéro d'appel européen d'urgence**

**15 : SAMU (aide médicale d'urgence)**

**17 : Police Secours**

**18 : Pompiers**

**114 : numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes**